

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

69109
Objet

Délégués pour l'établissement et la révision des listes électorales en 1970

DATE DE CONVOCATION

23 août

DATE D'AFFICHAGE

30 août

Nombre de conseillers
en exercice 24

Nombre de présents 15

Nombre de votants 15

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante neuf
le vingt neuf août à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Monsieur Jean de LIPKOWSKI, Maire, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, TETARD, COLLE, BETOUS, BROTEAU, DOMECCQ, REIX, BERLAND, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU, OSQUIGUIL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM. M^{me} BIDEAU, MM. BISCAYE, GACHET, LANUSSE, BOUCHET, NAULIN, POUGET, VULTAGGIO, BOUDEY.

M. Monsieur TETARD Guy a été élu Secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article 17 du Code électoral modifié par l'article 2 de la loi n° 69-419 du 10 mai 1969,

Vu les instructions de M. le Préfet de la Charente-Maritime et en particulier sa circulaire du 12 août 1969, Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation 1er Bureau.

DESIGNE :

- M. le Dr DOMECCQ Yves, comme délégué du Conseil Municipal à la Commission Administrative chargée de dresser la liste générale des électeurs de la commune et en cas d'empêchement Melle FOUCHE, 2e Adjoint,
- MM. BROTEAU, BOUDEY, REIX, BERLAND, NARTEAU, comme délégués du Conseil Municipal à la Commission Administrative chargée de dresser la liste électorale pour chaque bureau de vote de la Commune.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



ROCHEFORT-MER, le
Le Sous-Préfet
Pour le Sous-Préfet en copie
Le Sous-Préfet de Saintes

[Handwritten signature]

5 SEP. 1969